Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213500960-20260330-DEL26011-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Canton de Châteaugiron

DOMAGNÉ
CHAUMERÉ
MAIRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 24/03/2026

Date d'affichage : 24/03/2026

Nombre de membres :
- en exercice : 19
- quorum : 10
- présents : 18
- représentés : 1
- votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean Marc MAILLARD

Etaient présents (18) : Jean-Marc MAILLARD, Joseph BOUVIER, Michel JEULAND, Danielle MENARD, Roland GAUTIER, Marion LOISEAU, Jean-Yves ESNAULT, Magali BUDOR, Joël AKA, Delphine DESILLE, Eric BRUNCHER, Céline ECHAROUX, Eric PIROT, Gilles THOMAS, Aurélie BERTIER, Céline DESRUES, Catherine LEGRAND, Henry SOUVESTRE

Étaient excusés (1) :
Annie MARQUET a donné procuration à Magali BUDOR

M. Henry SOUVESTRE a été élu secrétaire de séance.

DEL26011 – Désignation des délégués au CCAS

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il doit être procédé à la nomination des nouveaux membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (structure autonome en matière sociale dont l'existence est obligatoire dans chaque commune – art L.123-4 du code de l'action sociale et des familles).

Selon l'article R123-7 du Code de l'action sociale et des familles, le conseil d'administration du CCAS est présidé par le Maire et le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS est fixé par délibération du Conseil municipal.
Les membres nommés par le Maire seront désignés par arrêté municipal ultérieurement.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

- **FIXE** à 5 le nombre des membres élus par le Conseil municipal ainsi que le nombre des membres nommés par le Maire.
- Suite au vote, à l'unanimité, ont été élus pour la durée du mandat :
  - Madame Danielle MENARD (adjointe référente),
  - Monsieur Joseph BOUVIER,
  - Madame Annie MARQUET,
  - Madame Delphine DESILLE,
  - Madame Aurélie BERTIER.

Pour extrait conforme, le registre dûment signé.

Le Maire,
Jean Marc MAILLARD,



Le secrétaire de séance,
Henry SOUVESTRE,

